

Juillet 2018

Débarcadère à l'arrivée des élèves

Veillez prendre note que les parents qui véhiculent leur(s) enfant(s) le **matin** doivent le déposer à l'entrée de la grille donnant sur la cour de récréation (rue Bourget). Aucun enfant ne doit entrer par la réception. Par contre, pour une arrivée tardive ou un départ hâtif, vous devez vous présenter à la réception.

Embarcadère au départ des élèves

Veillez prendre note que les parents qui véhiculent leur(s) enfant (s) à la fin de la journée doivent se présenter, avec leur véhicule, sur la rue Bourget (même endroit que le matin). Les élèves sont toujours accompagnés d'une animatrice qui demeure sur le site de l'embarcadère jusqu'à ce que tous les enfants aient quitté.

Absence ou départ inhabituel en cours d'année

L'absence de votre enfant doit nous être signalée **avant 8 h**. Vous pouvez laisser un message détaillé (nom de l'élève, groupe et raison de l'absence) dans la boîte vocale au 450 451-0815, poste 313 ou par courriel. L'élève doit toujours se présenter au secrétariat lors d'une arrivée tardive.

Il est important de noter que si vous devez modifier le départ habituel de votre enfant, le secrétariat doit en être avisé le plus tôt possible en matinée afin d'aviser le personnel concerné.

Les parents qui viennent chercher leur(s) enfant(s) pendant la période des cours, doivent d'abord aviser par téléphone le secrétariat **avant 10h** et, à l'heure mentionnée, se présenter à l'entrée du pavillon Principal.

Merci de votre précieuse collaboration.